

Le BTP victime du Covid et de la commande publique

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD.PICORD@LCG.GP

26 février 2021

Depuis une trentaine d'années, à intervalles irréguliers, le secteur du BTP est pris de hoquets et exprime sa colère. Les griefs n'ont pas varié : pénurie de marchés, baisse d'activité, délais de paiements trop longs observés par les acheteurs publics (collectivités locales en tête), pression des charges sociales et fiscales, avis à tiers détenteur (ATD) auprès des banques. C'est ce dernier point qui a mis cette fois encore le feu aux poudres. Dans une communication désormais bien rodée, les contestataires se réclament toujours d'un collectif. Mais c'est surtout le secteur de la construction et celui du BTP qui mènent la danse. Sans doute parce qu'il représente un secteur d'activité qui pèse lourd. Pas seulement parce qu'ils peuvent bloquer les axes routiers avec leurs engins, leurs camions, ou des gravats. Le BTP vaut aussi, et surtout parce qu'il compte près de 7 000 entreprises qui emploient 7 919 salariés (source caisse des congés payés du bâtiment). Ces chiffres n'englobent pas les nombreux artisans qui œuvrent dans la construction. Atout supplémentaire, cette fois, les transporteurs, eux aussi très nombreux, agrégés au mouvement, y ont pris une part active. Les transporteurs sont plus de 16 000 avec les entreprises de services, selon le tableau de bord 2020 de Guadeloupe établi par l'Insee. Mis bout à bout, artisans, entreprises du BTP et transporteurs de matériaux représentent un secteur économique conséquent. C'est plus que le commerce qui selon l'Insee, ne comptait en juillet 2020 que 9 697 entreprises ayant leur siège social en Guadeloupe. On pourrait s'étonner que dans une économie libérale, le BTP s'élève contre une pénurie de marchés publics. C'est oublier que l'économie de la Guadeloupe repose sur trois piliers : le commerce nourri par une importation hypertrophiée, sésame de la consommation, les transferts sociaux, et la commande publique. Le principal catalyseur de ce dernier volet reste la Région. C'est elle qui peut impulser une dynamique, bâtir et mener à bien des projets d'équipements, d'infrastructures,

d'aménagement du territoire, et mobiliser les fonds européens. Question : le BTP serait-il courroucé par la politique économique mise en œuvre par la Région ?